

## **Municipalité La Rédemption.**

Lundi le, (7) septembre 2020 se tenait à 20h00 au Centre municipal Viateur Labonté la séance ordinaire du Conseil municipal de La Rédemption.

Assiste à la séance, Mme la Mairesse Sonia Bérubé et Chantal Boucher à titre de secrétaire.

Les conseiller (ès) qui sont présents :

Steve Soucy : Absent

Manon Landry : Présente

André Fournier : Présent

Raynald Bérubé : Présent

Myriam Morissette : Présente

### **1. Accueil**

La séance est ouverte à 20h02, Madame la Mairesse souhaite la bienvenue et procède à la lecture de l'ordre du jour.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour Résolution #20-138**

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

### **3. Lecture et adoption du procès- verbal de l'assemblée ordinaire du 3 août 2020. Résolution #20-139**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu la copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020 Mme La Mairesse demande une dispense de lecture. Sur une proposition de André Fournier, appuyé par Raynald Bérubé, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal sans modification.

### **4. Avis au conseil que le poste du conseiller no 5 est vacant depuis le 25 mai 2020.**

### **5. Présidente d'élection nomination Mme Sylvie Tremblay en remplacement de Mme Chantal Boucher Résolution #20-140**

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité par le conseil de la Municipalité de La Rédemption que Mme Sylvie Tremblay habitant la municipalité remplace Mme Chantal Boucher à titre de présidente d'élection.

6. **Construction RJ Bérubé facture # 9546 au montant de 973 309.86\$ du décompte progressif #2 a été émis suite à la résolution 20-86 suite à l'entente et à la signature du contrat.**
  
7. **Construction Gides April inc. facture # 6814 au montant de 200 478.35\$ du décompte progressif #3 a été émis suite aux résolutions# 19-214 et 19-215 suite à l'entente et la signature du contrat.**
  
8. **Achat d'une nouvelle camionnette de service usager pour la municipalité. Montant allouer pour cet achat est de 12 000\$ à 15 000\$ dollars taxes en sus. Résolution # 20-141**

**CONSIDÉRANT** que la camionnette silverado 2008 de la municipalité est hors d'usage et que les frais de réparation sont trop élevés.

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité doit acheter une nouvelle camionnette de service.

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil ont voté un montant entre 12 000\$ et 15 000\$ taxes en sus.

**CONSIDÉRANT QUE** le garage Constel auto enr. De Mont-Joli dispose d'une camionnette de service usagée à vendre pour un montant de 11 969.00\$ tx en sus

**CONSIDÉRANT** que l'adjointe administrative, madame Chantal Boucher directrice générale par intérim à le pouvoir de signer les documents relatifs aux achats et que l'argent sera pris dans le surplus de la municipalité, pour ces motifs la municipalité de La Rédemption autorise Mme Chantal Boucher directrice par intérim à signer les documents relatifs l'achat d'une camionnette de service.

Il est proposé par André Fournier, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité d'accepter que la municipalité de la Rédemption autorise l'achat d'une camionnette de service usagée de marque GMC Sierra 1500, 4x4, année 2010, chez Constel auto enr. Le tout pour un montant de 11 969.00 taxes non comprises.

9. **Appel d'offre pour la vente de la camionnette usager de la municipalité de La Rédemption Silverado 2008 Résolution# 20-142**

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité par le conseil que la Municipalité de La Rédemption autorise l'appel d'offre dans la municipalité par le publipostage aux résidences pour la vente du camion Silverado 2008 et que les enveloppes seront ouvertes à 18h30 avant la prochaine séance du conseil du 5 octobre 2020.

10. **Demande de service pour la surveillance scolaire sur l'heure Du midi seulement. Résolution#20-143**

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Raynald Bérubé et résolu à l'unanimité par le conseil que la Municipalité de La

Rédemption offrira le service de surveillance le matin, midi et soir à l'école Claire-Soleil. Un montant de 4\$ la plage horaire et 6\$ pour plus d'une plage horaire. Le contrat des employés sera négocié et assuré par la municipalité.

11. **GHD consultants Ltée facture # 379897 au montant de 3 070.98\$ pour surveillance de chantier du nouveau garage**  
**Resolution#20-144**

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité de payer la facture # 379897 au montant de 3 070.98\$ pour surveillance de chantier du nouveau garage.

12. **Réparation du Western Star camion à neige cylindre de la benne est défectueux.**  
**Résolution# 20-145**

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Raynald Bérubé et résolu à l'unanimité par le conseil que la Municipalité de La Rédemption autorise la réparation du cylindre de la benne du Western Star et que le nombre d'heures pour l'installation peut varier au montant de 3000.60\$

13. **Nous avons demandé 3 soumissions sur invitation :**  
**Résolution#20-146**

**Pour la saison estivale 2020**

Jalbert et Pelletier Inc. Niveleuse	Taux horaire 135.00\$/h
Les Entreprise Yvon D'Astous et Fils Inc.	Taux horaire 128.00\$/h
Les entreprise Landry N'offrent pas ce service.	NIL

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Myriam Morissette et résolu à l'unanimité de prendre les entreprises Yvon D'Astous et fils inc. au taux horaire de 128.00\$ heure pour le service de nivelage des rangs.

14. **Acceptation des comptes du mois au montant de 30 319.15\$**  
**Résolution# 20-147**

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Raynald Bérubé et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes du mois de juin 2020 au montant de 30 319.15\$

15. **Varia**

A.

**RÉSOLUTION NUMÉRO#20-148**

**AFFECTATION AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE,**  
**secrétaire trésorière PAR INTÉRIM**

**CONSIDÉRANT** le récent départ du directeur général et secrétaire trésorier, monsieur Gilles Provencher;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité doit affecter un employé à ce poste, mais uniquement par intérim, soit jusqu'à l'embauche d'un nouveau directeur général secrétaire trésorier ou d'une nouvelle directrice générale secrétaire trésorière;

**CONSIDÉRANT** la possibilité d'affecter l'adjointe administrative, madame Chantal Boucher, au poste de directrice générale et secrétaire trésorière par intérim, alors qu'elle est à l'emploi de la Municipalité depuis plus de 2 ans;

**CONSIDÉRANT** la convention collective entrée en vigueur le 24 octobre 2019, laquelle s'applique au poste habituel de madame Boucher;

**CONSIDÉRANT** le chapitre 11 de la convention collective traitant de l'affectation possible à des fins temporaires;

**CONSIDÉRANT** que madame Boucher est d'accord pour accepter ce poste selon les modalités déjà échangées;

**CONSIDÉRANT** que la partie syndicale est également d'accord avec l'affectation de madame Boucher à ce sujet;

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité d'accepter l'affectation au poste de directrice générale et secrétaire trésorière par intérim.

**B. Représentant autorisé- inscription à Clic sécur**  
**Résolution#20-149**

Représentant autorisé-inscription à clicSÉQUR

ATTENDU QUE par sa résolution numéro #20-149, le Conseil municipal a procédé à la nomination d'un représentant auprès de clicSÉQUR;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Fournier et appuyé par Myriam Morissette et résolu à l'unanimité des conseillers que Mme. Chantal Boucher directrice générale et secrétaire trésorière (ci-après la représentante), soit autorisée à signer, au nom de la Municipalité de La Rédemption, les documents requis pour l'inscription à la clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin

Que le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer à la représentante, soit Mme Chantal Boucher, les renseignements dont elle dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQUR.

**C. Province de Québec**  
**Nom de la municipalité : de La Rédemption**  
**Résolution no : #20-150**

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

**IL EST PROPOSÉ PAR : ANDRÉ FOURNIER**

**ET APPUYÉ PAR : RAYNALD BÉRUBÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

**D. (Offre de service, service des ressources- humaines pour DG)**

**E. Comité de relation de travail  
Mme Sonia Bérubé et Marianne représenteront la partie de la municipalité**

**F. Niveleuse**

**G. DG par intérim RENOUELER L'ENTENTE JUSQU'AU 15 octobre 2020.  
RÉSOLUTION# 20-151**

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité d'accepter de reconduire Mme Chantal Boucher jusqu'au 15 octobre au poste de directrice générale et de secrétaire trésorière.

**16. Période de questions**

**17. Prochaine séance**

**Lundi le 5 octobre 2020 à 20h00**

**18. Levé de la séance  
Résolution#20-152**

Après la période de questions, il est proposé par Manon Landry, appuyé par Myriam Morissette et résolu à l'unanimité de lever la séance à 21h09.

Je, Sonia Bérubé, Mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

---

**Sonia Bérubé, mairesse**

---

**Chantal Boucher Directrice  
générale et secrétaire trésorière  
par intérim**